

Conseil de ligue Nouvelle-Aquitaine Tennis de Table 5 juillet 2022 – Visio conférence

Début du conseil à 19h00.

Sous réserve d'approbation lors du prochain conseil de ligue

Présents : Catherine BERTRAND, Gilles BOUVIER CD 16, Arnaud BRUN, Claude CAMPART CD 47, Philippe DUMONTEIL, Jean Marc ESCALLE CD 23, Luce GELLIBERT, Vincent LABARBE, Michel LAVALLEE, Pierre LEFEBVRE, Jamy LHOSTE, Philippe LION, Daniel MARCHAND, Stéphane PIGEONNIER, Frédéric POCHELU CD 64, Stéphane POUSSET CD 86, André SARDET, Julien TESSEYRE CD 19, Arnaud VALIERE, Maurice VIDAL et Denis WEISS CD 17.

Invités : Christelle COGNET, Anne COMBE, Patrice JOUETTE, Jacques MOMMESSIN et Nadine NURDIN

Excusés : Mélanie et Mario D'ALMEIDA, Cyril CHAVANT, Alexandre DERUNES, Jean-Paul DUMAS, Eléonore FLORY, Gérard GIFFARD, Hervé JOUANNEAUX, Xavier LAGARDERE, Vincent LORIOU, Philippe PALISSE, Julie PIERRE-LATREUILLE, Ambre POUYET, Gilles POREL, Daniel SAUTERAUD et Miguel VICENS.

Absente : Françoise EYRAUD.

Aucune remarque n'étant formulée sur le compte rendu du précédent conseil du 15 janvier à Marmande, ce dernier est entériné. On acte aujourd'hui la création d'une commission « sport dans l'entreprise » (Corpos). Cette commission est représentée par Nadine Nurdin et Thierry Ragaleux.

Un appel à candidature pour le Conseil de Ligue est à envoyer avant le 17 Juillet. Il y a aujourd'hui 2 postes vacants, celui de Robert GENESTE et de Cyril CLEMENT qui sont démissionnaires. Daniel propose qu'en application de l'article 20 du règlement intérieur, Françoise EYRAUD soit considérée comme démissionnaire, en regard de son peu de disponibilité. Il est clair que nous l'accueillerons avec plaisir le jour où elle pourra de nouveau nous consacrer du temps.

Informations diverses (nationales et régionales dont commission sport dans l'entreprise) :

L'augmentation des coûts liés à GIRPE et SPIDD V2 a été votée à plus de 61 %. Création de 2 nouvelles licences. La licence découverte gratuite valable 1 mois et la licence liberté à prendre directement sur le site de la fédé pour des compétitions de Ping Virtuel et le Ping extérieur.

Le plus grand nombre de pertes de licenciés constaté aujourd'hui est surtout en licences traditionnelles. La personne de la fédé chargée de l'ANS Justine est démissionnaire, nous regrettons vivement son départ.

Championnat par équipes :

Pour toutes les divisions on repart à 4 joueurs obligatoires, les 4 joueurs doivent avoir le classement minimum. L'utilisation de GIRPE obligatoire et les avancements de rencontres sont autorisés si les clubs sont d'accord.

Pour la nouvelle pyramide, 32 montées des départements en R3, et les 1^{ers} et 2^e montent. S'il reste une place vacante, c'est à la discrétion de la commission qui statuera.

La réunion pour la création des poules aura lieu le dimanche 17 juillet.

Critérium fédéral :

Après un bilan des participations au Critérium fédéral, il est apparu nécessaire d'acter la suppression des catégories Benjamins et Benjamines au niveau régional. Les Benjamins régionaux joueront l'an prochain au niveau départemental et les montées se feront par la catégorie Minimés. On essaie de faire de même avec la N2 bien que l'Occitanie soit contre la suppression de cette catégorie. Jacques MOMMESSIN regrette cette décision car il est important que les jeunes puissent se confronter à des joueurs de leur âge plus expérimentés.

Calendrier 2022/2023 :

Aujourd'hui on en est à la version 5, envoyée aux comités et aux clubs. Il est adopté à l'unanimité.

Point financier :

Comme prévu, le bilan est déficitaire du fait du nombre de licences en baisse. Nous sommes néanmoins à 12 887 licences, ce qui montre une belle remontée (environ + 2000 par rapport à la saison précédente).

L'objectif dans les 3 ans est de remonter au moins à 16000 licenciés pour retrouver le niveau d'avant COVID.

Au salon des sports à Bordeaux, nous avons établi 1143 licences événementielles, ce qui montre une très belle visibilité. Pour les championnats du monde vétérans, il reste encore des demandes de remboursements qui ne sont pas encore intervenues. Nous allons néanmoins clôturer bientôt car l'indemnisation de l'assurance est parvenue. Il est communément admis qu'il y a 5% environ des gens qui ne demandent pas le remboursement. A noter que certains participants ont volontairement renoncé au remboursement. Il y aura probablement un bénéficiaire qui sera fiscalisé.

On attend encore que certains comités nous donnent leurs parts licences pour répondre aux questions des clubs.

On constate un problème au niveau des jeunes du pôle qui, pour certains, ont des factures en souffrance.

Jacques MOMMESSIN se propose d'intervenir auprès des familles concernées.

Les clubs participent directement au niveau des familles. Il faudrait que cette participation arrive directement à la Ligue.

Point sur le pôle :

Le pôle vit probablement sa dernière année au CREPS. Les CREPS ne peuvent plus accueillir que les jeunes listés par la Fédé dans le haut niveau. Il n'y en a que 4 en Nouvelle Aquitaine donc on ne peut pas travailler correctement dans ces conditions. La fédération est partie sur de l'élitisme à tout crin et du coup de très bons éléments sont laissés de côté. Il nous faut trouver une solution pour pouvoir prendre en charge ces bons éléments avec une structure d'accueil et un financement. Progression de 550 points à 150 points pour nos pensionnaires qui passent tous au niveau supérieur au niveau de leurs études. Chaque trimestre un point est fait avec les familles par Jacques MOMMESSIN et chaque mois par les CTR.

Les deux jumelles LECOULANT sont reconduites dans leur formation à Auch qui n'est pas dans un CREPS donc pas de soucis de structure.

Antoine NOIRAULT qui est au CREPS de Nantes est sélectionné pour les CEJ et représentera la Nouvelle Aquitaine.

D'autres jeunes prometteurs participent sur le circuit national et international.

Principaux résultats sportifs :

Titres d'Arthur et Nathan en Octobre, Benjamins /Cadets trois titres obtenus. Antoine est sélectionné pour les championnats d'Europe Cadets et Jianan et Océane pour les championnats d'Europe seniors.

8 représentants et 2 médailles en senior d'Océane et Jianan vice championne de France.

Informations de Michel LAVALLEE :

Information : on diffuse les documents qui nous sont transmis par les élus et les salariés de la ligue.

Jamie LHOSTE va se pencher sur l'information concernant les clubs labellisés.

Projet avec la F.F.T.T. :

Il manque 15 000 licenciés à la fédé. L'appel à projet de la fédé porte sur la licenciation, et nous avons embauché une responsable développement depuis le 20 Mai : Ambre POUYET.

Questions diverses :

Création d'une commission développement durable sous la houlette de Jamy LHOSTE dès que des actions claires au niveau fédéral voient le jour.

Pour les actions E-Ping, Hartbat etc ... elles sont dans le domaine du développement et on fera une commission quand le niveau fédéral sera calé.

Une information concernant les arbitrages de nos compétitions va être revue.

L'idée est que les J-A qui sont en obligation sont nommés par la CRA en PN et en R1. Il faut absolument qu'un J-A soit indiqué sur la feuille de rencontre, pour qu'on sache à qui poser des questions au besoin.

On va essayer de simplifier et de rappeler les règles.

Stéphane PIGEONNIER a organisé la formation de formateur en Mai avec 10 comités présents.

2 CQP ont été reçus. Kevin NOBLE de Gond Pontouvre est en cours d'obtention côté théorie.

Le conseil se termine à 21h30.

Daniel MARCHAND
Président



Luce GELLIBERT
Secrétaire Générale

